VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ADDICTION AUX ANTI-DOULEURS - TAKADOL (OPIOÏDE)

Par Worgle Postée le 21/12/2021 11:58

> Bonjour, cela fait plus de deux ans que mon père est addicte au Takadol qui lui avait été prescris pour un mal de dos, il en prend maintenant deux fois par jour et si il n'en prend pas deviens de très mauvaise humeur et tout son corps lui fait mal. Je pense aussi que sa dépression est lié à cette abus d'anti-douleur. Il a essayé tant bien que de mal à arrêter mais sans succès. Qu'est-ce que je peux faire pour l'aider à vaincre son addiction ?

Mise en ligne le 23/12/2021

Bonjour,

Vous vous interrogez sur la consommation de Takadol de votre père, et sur les effets que son arrêt provoque chez lui.

Nous comprenons vos inquiétudes. Le Takadol est un médicament antalgique opioïde de niveau 2, c'est-à-dire qu'il est prescrit dans le cadre de douleurs modérées à sévères. Il permet de soulager les douleurs en "bloquant" les signaux de douleur envoyés au cerveau. S'il s'agit d'un médicament puissant, son efficacité diminue petit à petit puisque le corps s'habitue progressivement aux doses (et peut en réclamer davantage pour ressentir les mêmes effets). C'est ce que l'on appelle l'effet de tolérance.

De plus, le Takadol génère une dépendance, c'est-à-dire que la diminution ou l'arrêt du traitement entraîne un syndrome de sevrage. C'est la raison pour laquelle le Takadol est soumis à des restrictions de prescription limitant à 3 mois la durée de traitement. Malheureusement, il arrive que des médecins n'informent pas suffisamment des risques liés à la prise de ce traitement.

Les changements d'humeur et les douleurs osseuses ou musculaires sont tout à fait caractéristiques d'un sevrage aux opioïdes, de même que l'anxiété ou des troubles digestifs. Ce syndrome peut durer entre 7 et 10 jours, mais un état de mal-être peut persister plusieurs mois après l'arrêt. Ce syndrome de sevrage peut être lourd, éprouvant et freiner considérablement la démarche d'arrêt, ce qui explique le fait que votre père ne parvienne pas à arrêter seul.

Heureusement, il existe des espaces spécialisés dans les conduites addictives, où les équipes accompagnent les personnes tout au long de leur démarche. Il s'agit de Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, où votre père pourra bénéficier d'un soutien, de conseils, et d'un suivi personnalisé.Les consultations sont confidentielles et gratuites.

Nous comprenons que ce soit un sujet difficile à aborder avec lui. Pour éviter qu'il ne se braque, vous pouvez par exemple axer la conversation sur vos observations (changements d'humeur, douleurs manifestes) et vos inquiétudes (le sujet de l'addiction aux opioïdes étant de plus en plus médiatisé, vous pouvez prétexter avoir lu ou vu un reportage, ou être plus franc et évoquer votre démarche auprès de notre service). Vous pouvez par la suite lui proposer de nous contacter afin que nous puissions le rassurer sur ce qu'il traverse, et l'orienter vers le centre le plus adapté à ses besoins.

Notre service est ouvert tous les jours sans exception, par téléphone au 0 800 23 13 13, de 8h à 2h, ou par tchat entre 8h et minuit. N'hésitez pas à nous recontacter en cas de besoin.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Opioïdes
- Comment aider un proche ?